# Label « Territoire engagé pour la nature » 2026-2029

Cette reconnaissance vient saluer l'engagement de la commune en faveur de la biodiversité, de la préservation des espaces naturels et de l'adaptation au changement climatique. Elle récompense également de nombreuses actions conduites au quotidien par vos délégations et les services municipaux : gestion écologique des espaces verts, plantations et préservation du patrimoine arboré, désimperméabilisation et végétalisation des espaces publics, rénovation du patrimoine bâti, réduction de la pollution lumineuse, gestion des eaux pluviales, sensibilisation des habitants, ...




Liens utiles

[Une belle reconnaissance pour Magny-les-Hameaux : un engagement collectif au service d'un cadre de vie plus durable et plus res...]